

Politique fédérale en matière de stationnement : des augmentations indues pour les travailleuses et travailleurs ayant un handicap

A compter du 1^{er} juillet 2010, la plupart des travailleuses et travailleurs du gouvernement fédéral qui utilisent les parcs de stationnement intérieurs et extérieurs de l'État devront payer le même prix que dans un stationnement privé. Cette décision causera des difficultés financières à bien des fonctionnaires et alourdira considérablement le fardeau financier que doivent déjà assumer les personnes ayant certains handicaps.

Les personnes à mobilité réduite qui n'ont pas accès à d'autres moyens de transport doivent prendre leur véhicule pour se rendre au travail. À l'heure actuelle, la plupart des personnes ayant un handicap n'ont aucuns frais de stationnement à payer parce que ce service est entièrement pris en charge par l'État. Mais dès que la nouvelle directive entrera en vigueur, leurs dépenses monteront en flèche, jusqu'à 300 \$ par mois dans certains cas!

En prenant une telle décision, le gouvernement crée des obstacles importants pour ce groupe de travailleuses et travailleurs.

Tous les ministères doivent prendre des mesures d'adaptation à l'endroit des travailleuses et travailleurs ayant un handicap. L'Alliance de la Fonction publique du Canada estime que le gouvernement ne doit pas imposer de frais de stationnement aux personnes ayant un handicap.

Le syndicat est également préoccupé par le fait que Travaux publics et Services gouvernementaux Canada songe à confier au secteur privé une partie ou l'ensemble des services en matière de stationnement. Que se passera-t-il selon vous? Tout le monde paiera plus cher. Et faire respecter l'obligation d'adaptation sera pratiquement impossible.

Passez à l'action!

Communiquez dès aujourd'hui avec votre sous-ministre ou votre chef de service. Dites-lui que cette décision vous inquiète. Dites-lui que les personnes ayant un handicap n'ont pas d'autre choix que de prendre leur véhicule pour se rendre au travail et qu'il ne faut pas leur imposer des frais.



Alliance de la Fonction publique du Canada
Public Service Alliance of Canada

www.psac-afpc.com